

CONTRAT DE GARANTIE BUCHE / BRIQUE DE RAMONAGE CALUMET

Partie à conserver

L'utilisation de la bûche / brique de ramonage CALUMET vous fait bénéficier gratuitement d'une garantie supplémentaire incendie souscrite par CHIMINOVE SAS auprès d'une compagnie d'assurances, dès lors que vous avez suivi rigoureusement le mode d'emploi de la bûche / brique.

Pour bénéficier des garanties suivantes, il faut renvoyer impérativement le certificat joint dûment complété dans les 48 heures après l'utilisation de la bûche / brique. (cachet de la poste faisant foi).

1- L'assurance couvre l'utilisateur, en cas de feu de cheminée, en complément d'un contrat incendie souscrit obligatoirement par ailleurs par celui-ci.

2- En complément du contrat d'incendie souscrit par l'utilisateur, la présente assurance prendra en charge le montant de la franchise et celui de la vétusté déterminée par l'assureur incendie à concurrence d'une somme assurée globale maximum de 1000 € - mille euros.

Ces garanties prennent effet à compter du 16^{ème} jour suivant celui de l'utilisation de la bûche / brique ramoneuse, le cachet de la poste faisant foi ; la garantie s'exerce y compris et à compter de ce 16^{ème} jour pendant un an.

Important : En cas de sinistre, s'il s'avère que les Conditions, Précautions et Instructions figurant sur le présent document n'ont pas été respectées, aucune garantie ne sera acquise.

Date d'utilisation de la bûche de ramonage CALUMET (jour/mois/année) : / /

Conditions de garantie :

- Utiliser la bûche / brique de ramonage CALUMET. Sa non utilisation est facilement vérifiable.
- Renvoyer dans les 48 heures suivant son utilisation le contrat de garantie en remplissant toutes les informations demandées dans le formulaire
- Le contrat prend effet le 16^{ème} jour après utilisation de la bûche / brique.
- Le ramonage mécanique de la cheminée doit avoir été effectué depuis un an au maximum le jour du sinistre.

Précautions d'emploi :

Ne pas utiliser en cas de conduit obstrué.

Ne pas laisser à la portée des enfants

Ne pas utiliser de liquides inflammables pour l'allumage de la bûche / brique de ramonage CALUMET

Ne pas utiliser pour la cuisson des aliments

En cas d'urgence, éteindre avec du sable ou de l'eau

Instructions de sécurité

Toujours vérifier que la trappe (registre) est ouverte pendant l'utilisation de la bûche / brique de ramonage. Placez la bûche / brique au milieu du foyer sur un lit de braises qui permettra de réchauffer le conduit et ramollir le goudron. Fermer la vitre ou la grille pare-étincelles si vous en avez une.

Ne jamais laisser un feu sans surveillance, ne jamais laisser d'enfants seuls près du feu.

Pour éteindre le feu en cas d'urgence, utiliser un extincteur à poudre chimique homologué UL ou asperger avec de l'eau.

Ne fermer la trappe que lorsque les cendres sont froides.

Ne pas utiliser dans les cheminées à gaz.

CERTIFICAT D' ADHESION

Partie à renvoyer

Important : Ces informations sont indispensables pour que votre adhésion au contrat de garantie soit bien enregistrée. Après avoir complété ce document, glisser celui-ci dans une enveloppe, affranchir au tarif en vigueur et le renvoyer à l'adresse ci dessous. Pour être recevable et bénéficier de la garantie d'un an votre certificat d'adhésion doit être renvoyé dans les 48 heures après utilisation de la bûche / brique accompagné d'une preuve d'achat (code barre du produit ou ticket de caisse), selon les conditions édictées, le cachet de la poste faisant foi.

Date d'utilisation de la bûche / brique de ramonage CALUMET : .../.../....

1- Adresse actuelle : <input type="checkbox"/> Mr <input type="checkbox"/> Mme <input type="checkbox"/> Mlle Nom : Prénom : Adresse : Code Postal : Ville : Pays : Téléphone :	2- Vous êtes : <input type="checkbox"/> Propriétaire <input type="checkbox"/> Locataire <input type="checkbox"/> En maison individuelle avec jardin <input type="checkbox"/> En maison individuelle sans jardin <input type="checkbox"/> En appartement
3- Votre achat : A été effectué : <input type="checkbox"/> Auchan <input type="checkbox"/> Leclerc <input type="checkbox"/> Intermarché <input type="checkbox"/> Carrefour <input type="checkbox"/> Système U <input type="checkbox"/> Géant <input type="checkbox"/> Autre (précisez)	3- Votre assurance habitation incendie : Nom de la compagnie : Numéro de contrat :
5- Votre installation : <input type="checkbox"/> Cheminée à foyer ouvert <input type="checkbox"/> Cheminée à foyer fermé <input type="checkbox"/> Chaudière <input type="checkbox"/> Poêle <input type="checkbox"/> Cuisinière	A retourner à : CHIMINOVE SAS Avenue Paul Vieille 16000 ANGOULEME
6- Combustible utilisé : <input type="checkbox"/> Bois <input type="checkbox"/> Charbon <input type="checkbox"/> Autres	Signature obligatoire :
7- Nombre de cheminée : <input type="checkbox"/> Une <input type="checkbox"/> Deux <input type="checkbox"/> Trois <input type="checkbox"/> 4 et plus	
Je déclare sur l'honneur avoir correctement utilisé la bûche / brique de ramonage CALUMET suivant le mode d'emploi et les recommandations prescrites	